

**Vernissage de l'exposition Vaud patrimoines ? Vos patrimoines !
Hôtel de Ville de Lausanne, 14 avril 2008**

Extraits du discours de Gilbert Coutaz, fondateur et président de RéseauPatrimoineS

« Le patrimoine est une responsabilité collective, il est le plus souvent une réalité individuelle, plus ou moins fortement affirmée et déclarée. Le patrimoine permet à une collectivité de se définir dans le Temps et dans l'Espace, pour mieux se projeter dans l'avenir. Selon les approches, le patrimoine est un élément de cohésion sociale, en produisant un lien entre les générations. L'intérêt patrimonial, la patrimonialisation qui peut être identitaire, de proximité, conceptuelle et incarnée, sont associés à l'idée d'héritage et de responsabilité envers le présent et les générations futures. En lançant, il y a dix ans, une association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, ses initiateurs ont souhaité faire le débat sur le patrimoine, permettre l'échange des idées et des opinions et la mise en commun des réflexions. Désenclavement, décloisonnement, transversalité, unité dans la diversité des patrimoines, tels sont les leitmotifs qui motivent nos actions et nos ambitions. Nous n'avons pas envie de nous poser en censeurs et en patrons des patrimoines ; notre association n'est ni sectaire ni faïtière, elle a voulu mettre le patrimoine au centre de ses réflexions et de ses préoccupations, en le faisant parler, en dressant la cartographie, l'état des acteurs, des démarches et des expressions. Autrement dit, les nombreuses associations en relation avec le patrimoine ont leur champ sectoriel et géographiquement circonscrit, ce sont souvent des associations nées en réaction, ou sur la défensive par rapport aux agressions ou aux menaces sur le patrimoine. Notre association, elle, partait de l'idée que les familles et notions patrimoniales méritaient le débat transversal, panoramique et interdépendant. Créer des solidarités entre les patrimoines, rechercher les convergences et les divergences, scruter les traditions et les pratiques, faire se rencontrer leurs acteurs et leurs adhérents, voilà la grande prétention syncrétique de notre association qui a pris, ce n'est pas anodin, en mai 2007, le nom de RéseauPatrimoineS.

Mesdames et Messieurs, nous avons défini, en 1998, et réactualisé en 2008 nos lignes d'action, nos programmes de législature, à l'instar des politiques gouvernementales. Nous avons ainsi fondé notre action sur le besoin de textes légaux, dans le prolongement de l'article constitutionnel de 2003 qui consacre pour la première fois le terme de patrimoine dans un texte de cette importance ; nous favoriserons toute initiative non étatique ou para-étatique en faveur du patrimoine, en ne souhaitant pas pour autant que les collectivités publiques se désengagent de leurs responsabilités, invoquant l'alibi que les associations et les démarches citoyennes sont suffisamment nombreuses pour qu'elles s'évitent d'intervenir et d'initier quoi que ce soit. Nous soutiendrons, partout où cela est possible, la mise en commun des ressources, la mutualisation des infrastructures ; nous demandons que les filières de formation et le marché de l'emploi reconnaissent et valorisent les parcours spécialisés et de hautes compétences dans le domaine du patrimoine. Le patrimoine exige non seulement de l'enthousiasme, du militantisme et de la disponibilité, du bénévolat ; doit pouvoir s'appuyer sur des hommes et des femmes au parcours certifié et expérimenté, des professionnels ; des places de travail doivent pouvoir être créées et renouvelées dans les domaines d'intervention du patrimoine, d'autant plus que le périmètre des patrimoines s'élargit rapidement et est soumis à l'urgence des prises de position.

Malgré des circonstances souvent contraires et difficiles, faisons attention à ce que le patrimoine ne génère pas de nouveaux extrémismes et ne devienne pas une entreprise dogmatique ; le patrimoine doit être fondé assurément sur des convictions fortes et clairement

affichées, il ne renvoie pas à des notions neutres et pacifiques, il doit être apprécié dans ses exigences quotidiennes, concrètes et authentiques. Le patrimoine n'est pas une idéologie contre une autre idéologie, l'apanage d'une élite, d'un groupe, fût-il une association. Bien au contraire, le patrimoine est une prétention du plus grand nombre, n'est ni un luxe ni une activité facultative. Le patrimoine est, nous l'avons rencontré et recensé en 1997 avec la publication du livre blanc sur le patrimoine dans le canton de Vaud. Aujourd'hui, avec l'exposition, nous vous le montrons, nous le faisons cohabiter dans un même espace avec ses atouts et ses défis. La constitution fédérale et la constitution vaudoise font du patrimoine une responsabilité de l'Etat, une constante et une contrainte de toute action politique. Nous espérons que nos autorités politiques le jugeront dignes de leurs prérogatives, le vivront comme un comportement politique et partisan. Je suis content de constater au passage que les représentants des autorités politiques sont présents, ce soir, et que nous ayons pu dans le cadre de notre publication de notre association, les Documents, recevoir les textes des conseillers d'Etat en charge du patrimoine dans l'administration cantonale.

L'exposition que nous inaugurons met le patrimoine à la puissance 100, en en montrant la profusion et la pluralité. Sans doute que les patrimoines ne sont pas sur un pied d'égalité, ils résonnent différemment selon les publics et les périodes. La lecture des panneaux et des cartes présente des patrimoines institutionnalisés, délaissés, en retrait et émergents, inscrits dans une lointaine et solide tradition, ou en passe de s'imposer. Les populations qui tournent autour des patrimoines vont des professionnels aux amateurs, mieux elles impliquent l'ensemble des citoyens, lorsqu'on pense au succès des Journées européennes du patrimoine, le socle des patrimoines tend à s'élargir et à se consolider, avec des risques importants de recomposition des hiérarchies dans le patrimoine par le jeu des subventions, des lobbies et des partis politiques. Nous avons associé à notre projet d'exposition diverses associations, une demi-douzaine, qui se présenteront à tour de rôle, nous avons mêlé à l'écrit le son et l'image, des animations des anciens métiers sont prévues les samedi 19 et 26 avril, un concours de dessins est ouvert aux enfants, des visites d'institutions, de bâtiments et des bistrots, des séances de projection de films à la Cinémathèque sont agendées durant la Quinzaine du patrimoine qui s'ouvre dès demain. Le patrimoine s'expose dans les vitrines de la Librairie Payot et à la Librairie de la Louve. Un supplément sur le patrimoine a été publié par *24heures*, à notre initiative. La présente exposition sera remontée dans différents endroits du canton de Vaud, à Yverdon-les-Bains, comme à Prangins, à Payerne comme à Lausanne. Enfin, nous avons publié un nouveau numéro de notre bulletin, le justement No 10 des Documents.

Vous pouvez bien penser qu'une telle abondance de prestations, qu'un dispositif aussi ambitieux que risqué n'aurait pas été possible sans le concours constant et intense de tout un comité qui peut être remercié en bloc, avec une mention particulière à Jean-Louis Moret, Gilbert Kaenel et Anne Leresche-Roesch. Je remercie l'équipe qui a monté l'exposition, ce jour, MM. Jean-Louis Moret, Georges Keller, David Cuendet, François Mayor. Nous avons pu mobiliser la large communauté des professionnels du patrimoine, de la place, pour les visites des institutions patrimoniales lausannoises et cantonales. Je les remercie globalement et les salue parmi les invités de ce soir. Ma reconnaissance va à nos mécènes qui nous ont aidés et fait confiance, à savoir la Loterie romande, la Fondation de la famille Sandoz, la Fondation Ernest Dubois et la Société académique vaudoise, par l'intermédiaire de la Fondation Pittet. Leur nom est rappelé sur les panneaux et dans la publication des Documents. Je n'oublierai pas non plus la rédaction de *24heures* qui nous a accueilli, espèces trébuchantes à l'appui grâce aux publicités que nous avons pu réunir, pour un supplément richement illustré et décuplant sur les patrimoines paru, le 9 avril dernier. Enfin, ma gratitude va à la Municipalité de Lausanne qui nous offre l'hospitalité de son merveilleux forum (merci M. Bourquin), je salue la présence de M. le Conseiller d'Etat, M. Philippe Leuba, qui va nous apporter le

message de l'autorité cantonale, et dont l'aide directe a pu être vérifiée récemment en matière patrimoniale, avec le retour de la Venoge dans le canton de Vaud. Grâce à la compréhension de M. Christian Zutter, le maître ès protocole de la Ville de Lausanne, nous aurons le plaisir de déguster le patrimoine viticole du canton de Vaud, en plus du patrimoine viticole lausannois qui admet exceptionnellement d'être partagé avec d'autres vins dans l'enceinte du forum. C'est au directeur de l'Office des vins vaudoise, M. Robert Crull, absent ce soir, mais largement représenté par la communauté viticole du canton, que des parts du patrimoine viticole du canton pourront vous être servis, en combinaison avec le patrimoine du goût, en ajoutant à la composante lausannoise des réceptions les produits du terroir vaudois. Il sera dit et redit dans notre recherche de symbolique que le patrimoine d'une date, le 14 avril, et le patrimoine immobilier lausannois et vaudois du XVIIe siècle, l'Hôtel de Ville, peuvent aussi trouver un prolongement heureux et bienvenu dans le patrimoine du goût, grâce à un apéritif achalandé. Que notre exposition et que la Quinzaine du patrimoine déroulent désormais leurs fastes, qu'elle se confrontent aux questions de nos visiteurs et de nos lecteurs. [...].